

## COMMUNIQUE

---

### ***Alain Le Vern, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe inaugure la nouvelle gare maritime Transmanche***

**Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a engagé depuis 5 ans un important programme d'investissements sur le site du Transmanche pour consolider et valoriser la ligne Dieppe-Newhaven. L'extension et la réhabilitation de la gare maritime Transmanche qui s'achèvent ce mois de juillet 2012 marque la fin des grands travaux sur le site et ouvre de nouvelles perspectives de développement pour la ligne Dieppe-Newhaven, une liaison maritime stratégique pour la Haute-Normandie.**

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe achève cette année un important programme de mise aux normes du Terminal Transmanche répondant aux impératifs économiques, touristiques, de contrôle et de sûreté, en concertation avec l'exploitant LDTF (Louis Dreyfus Transmanche Ferries) et les Services des Douanes. Au total, le Syndicat Mixte a depuis cinq ans investi plus de 7M€ sur le site du Transmanche.

Dès le transfert du Port, 1 M€ ont été investis dans une première phase de travaux pour faire du site du Transmanche un espace conforme en matière de sûreté internationale (code ISPS) : clôtures doublées et rehaussées sur 1200m, portails et sas fret, éclairage, vidéosurveillance.

1,2 M€ ont été l'année dernière engagés pour agrandir la zone publique extérieure dédiée au pré-embarquement et au stationnement des passagers tout en répondant aux obligations de sûreté et des contrôles douaniers sur la Zone d'Accès Restreint (ZAR) imposée par la réglementation relative à la sûreté portuaire (code ISPS). La Région Haute-Normandie apporte son concours financier pour un montant total de 540 000 euros. Le Syndicat Mixte a sollicité la participation financière de l'Union Européenne à hauteur de 180 000 euros.

1,8 M€ d'euros ont été nécessaires cette année pour financer les travaux d'agrandissement de la gare maritime Transmanche et la réorganisation de la zone public pour un meilleur accueil des passagers. La Région Haute-Normandie subventionne le projet à hauteur de 900 000 euros.

L'aménagement de la gare maritime Transmanche a débuté à la fin du mois de septembre 2011 pour une livraison du bâtiment rénové en juillet 2012 pour les jeux olympiques et paralympiques de Londres.

La gare maritime, agrandie et réaménagée, dispose d'une surface totale de 2000 m<sup>2</sup>, soit 700m<sup>2</sup> supplémentaires. 800m<sup>2</sup> du bâtiment existant sont par ailleurs restructurés.

La nouvelle cafétéria et le hall d'accueil (220m<sup>2</sup>) comprenant sanitaires et services aux passagers et visiteurs sont situés en zone publique, ouverte à tous, pour davantage de confort et de convivialité.

Les services des douanes sont regroupés dans la gare maritime sur un espace de 300m<sup>2</sup> en continuité de l'exploitant Louis Dreyfus Transmanche Ferries.

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« l'extension de la gare maritime faisant suite à l'aménagement de la zone publique extérieure dédiée au pré-embarquement et au stationnement des passagers améliorent durablement les conditions d'accueil des voyageurs et d'intervention des services des douanes. Le Syndicat Mixte fait ainsi du terminal Transmanche du port de Dieppe un site attractif et sécurisé pour la clientèle française et étrangère. Un atout supplémentaire pour pérenniser la ligne Dieppe Newhaven et réussir le développement économique et touristique de la région ».*